

TRAVAUX D'ETE.

MédiaChartres constate encore, que les travaux envahissent la Ville, bientôt plus un M2 sans béton.



La basse Ville, n'échappe pas au « carnage ».

Ainsi, sans avertir personne (sauf la veille, par des panneaux sans affichage ?), la petite rue des Béguines a été éventré, le passage des camions de 19 tonnes (**interdits**) et les coups répétés de la pelleteuse, font vibrer dangereusement les structures des vieilles bâtisses.



Mais qu'importe, si elles sont fragilisées (**au contraire**) ... !

Cela fera certainement grossir, **la liste « ORI » et le bonheur des**

bénéficiaires (?)

<http://outil2amenagement.cerema.fr/l-operation-de-restauration-immobiliere-ori-r801.html>



MédiaChartres a remarqué, la présence du **groupe Bouygues**, comme pour désormais, la majeure partie des chantiers, pur hasard (?)

Cette rue avait été refaite, il y a moins de 3 ans !

MédiaChartres à voulu connaître le niveau des nuisances sonore du chantier, pour les riverains,



il atteint presque, les 100 dB !

<https://www.inrs.fr/risques/bruit/reglementation.html>

Et comme à l'habitude, aucun contrôle et aucune personne des services (pourtant nombreux) de la Ville: Mairie, urbanisme, Police municipale etc.

Une question: « alors, à quoi sont payés ses gens », à fermer les yeux et tourner la tête à la demande ?
- nuisances sonore -

Patrick Maresko

totallement disparu des bornes qui indiquent les emplacements des carrés, ou reposent les défunts et sont désormais totalement illisibles, seuls repères possibles et indispensables, bien utiles, mais inutilisables.



Reflet de l'état des finances, d'un certain laisser aller ou des priorités de la Ville ?

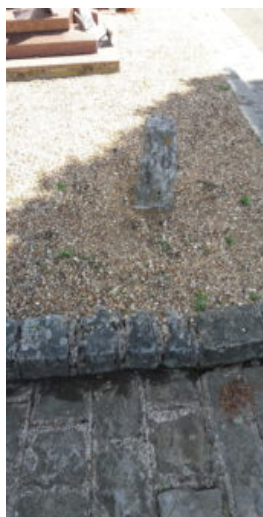
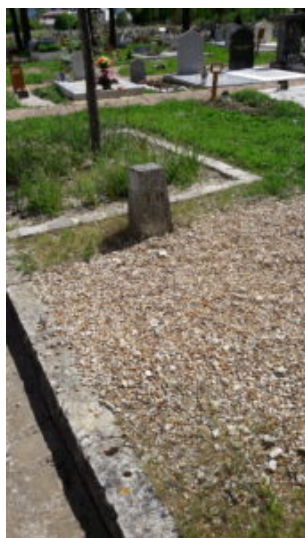
Devons nous faire appel aux dons de peinture et au bénévolat des résidents ?

Alors, un conseil ... n'oubliez pas votre GPS.

Yves Dubois

- Les bornes illisibles -

-L'entrée du Cimetière-



LES FAUX « IGNORANTS » !

Les habitants de **Chartres**, ont certainement remarqués le nombre croissant **-rue de la Pie-** de nouveaux chantiers en centre ou basse Ville.

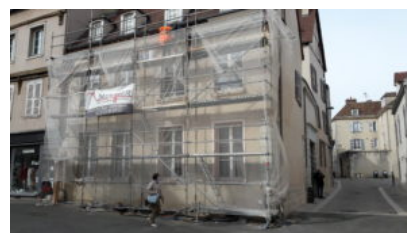


Construction, rénovation, changement d'affectation de locaux commerciaux (suite au turnover exponentiel) etc.

Mais, **MédiaChartres** à constaté que très peu de chantiers, qu'ils soit professionnels ou particuliers affichaient les autorisations :

au vin-permis ou déclaration (pourtant obligatoires).

-Place de l'étape



<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA0000061759>

Certaines sociétés comme « **Dau...R** » en ont même fait une spécialité !

IMPORTANT :

-rue Gabriel Péri-

« Il appartient à la Mairie, de rappeler les obligations, et à la Police Municipale de les faire respecter ».



Diverses tentatives de signalements ont été faites auprès ces instances « dites » compétentes (**Police Municipale, Mairie, services de l'urbanisme**) afin de faire respecter la loi, mais il semble que cela ne soit définitivement pas la priorité à **Chartres** mais plutôt, une spécificité locale (bienveillance et tolérance, mais attention . . . pas pour tous).

Chartres ville exemplaire ? il semble aujourd'hui rédhibitoire que cela ne sera pas pour demain et voir bien au delà !

Un laxisme déconcertant, mais organisé (...)

Alexandra Simoni

Zone de non-droit.

Le hasard (et la chance) conduit parfois **MédiaChartres**, à être bon endroit au bon moment !

-Mairie-



Curieusement, il semble que les véhicules de la **Ville** et de **Chartres Métropole**, soit « dispensés »

de respecter le code de la route en bénéficiant d'une très large « **tolérance** » et d'une incomparable

« **mansuétude** » de la part des forces de l'ordre ?

Mais, comment faire respecter la loi, sans devenir un mauvais sujet pour celui qui

signe votre chèque de fin de mois ? (cruel dilemme).

-Non, car en pratique, cela s'appelle juste ... un « **conflit d'intérêt** » !

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028056315/>

-Place St Pierre-



Et le même triste scénario, du « **bon exemple** » arrive inlassablement **tous les jours** !

MédiaChartres, dispose d'un impressionnant « **catalogue** » d'exemples photos,

présent sur plusieurs années.

Alors certes, si d'après la loi (quand ça l'arrange), 'une photo n'est pas une preuve', **plus de 5000** peuvent

peut-être commencer à en être un début ?

Et faire réfléchir, Procureurs et Magistrats sur le bien fondé, d'ordonner l'ouverture d'une enquête, non ?.

Patrick Maresko

-Blvd Chasles- (tjs)

-Trottoir

Médiathèque-

-Rue du 14 Juillet-



**LE » DEVOIEMENT » ... DU CODE
DE LA ROUTE ET DE LA LOI.**

En matière de respect des lois, les Maires sont censés donner
le bon
exemple.

Modèle illégal



Mais, il est un sujet où il semble que le dévoiement, fasse l'unanimité.



Cela concerne les ralentisseurs routier, sur lesquels chacun à un jour « **pesté** » .

Des ralentisseurs « **maison** » , mais qui n'ont aucun droit de résidence, car la

réglementation et la loi, ne laisse aucun doute, sur la responsabilité des Maires

en cas d'accidents ou de dépôt de plainte, par les associations d'usagers.

<https://www.40millionsdautomobilistes.com/articles/consultation-souhaitez-vous-des-actions-contre-les-dos-d-ane-illegaux>

Et :

https://www.challenges.fr/automobile/dossiers/ralentisseurs-illegaux-comment-les-reconnaitre_737858

Hors, **MédiaChartres** à constaté qu'**il existe des dizaines de ralentisseurs illégaux**, à Chartres et dans les communes avoisinantes.



Modèle légal

Véritables fléaux, pour les motards et les véhicules surbaissés, tous ont des traces significatives visibles.

Messieurs les Maires, il est plus que temps, de faire appliquer et respecter la loi, avant que la loi ne vous y contraignent.

Martine Leroy

LOIR sans L'HEURE.

L'Eure et loir, notre département !

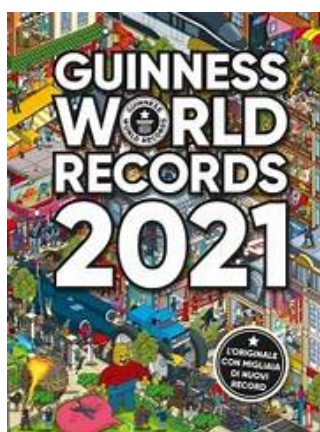




Que **MédiaChartres**, propose de le requalifier juste, « **Loir** » car pour l'Heure, **Chartres** semble afficher de gros contentieux, avec toutes les Horloges, pas une n'étant à ... l'heure !

Une preuve de plus (si il en fallait une), que cette Ville mérite bien d'être montrer en exemple, comme le clame si fort ses dirigeants (tes), une médaille et peut-être même de figurer au Guinness Book ?

Alexandra Simoni



JUIN sans JOINT !

Alors, que certains affirment que Chartres est ... **une Ville exemplaire ?**



MédiaChartres, à remarqué que les services techniques, devaient être en rupture de ciment et allergique aux joints (?)

Devant le **Théâtre Municipal**, les pavés sont un véritable piège à talons d'escarpins, ou la profondeur entre les pavés, peut atteindre les **5 centimètres**.

Les risques d'accidents sont bien réels, et cela ne semble pas inquiéter le moins du monde les « responsables » qui, à leur habitude ne savent pas, ne voient pas (du genre, les 3 petits singes).

Mais comme toujours, ils ont d'autres sujets de préoccupations ...



Serge Maloude

« PROPE » à GANG !

MédiaChartres est APOLITIQUE, mais lorsque la ligne est franchie, nous réagissons.



Le Maire de Chartres, Président de l'Agglo (et de bien d'autres mandats) à jugé nécessaire de rédiger et faire distribuer (et très certainement payé de sa poche ?), un tract en faveur de ses Dauphins.

Chacun d'entre eux, ayant déjà quelques (X) mandats et autres activités (Président ou vice Président) de ceci, Directeur/Administrateur de cela, et pléthores de choses qu'ils n'ont pas la moitié le temps de faire, et pourtant ils sont tous généreusement rémunérés chaque mois, pour

leur talents !



Le rédacteur du tract, affirme la main sur le cœur, qu'a « **Chartres, tout réussit** » vraiment ...

MédiaChartres, reviendra longuement sur le sujet, avec quelques beaux exemples.

Il fait également allusion à la « **prospérité** », très bien ... mais pour qui (?)

Rappel :

Nul n'a besoin de gourou ou de sonneur de cloches, pour aller voter, chacun est libre !

La Rédaction

Liberté, égalité, fraternité . . . stationnement !

MédiaChartres, soucieux de livrer une information libre et sans contrainte, évoque ici des manquements notables à l'égard du second principe dans la vie de la cité.

La vitesse rue Chanzy, à été limitée à **30 km/h**, cette mesure ne nous choque pas, et nous avons constatés que des contrôles radar y étaient régulièrement organisés par la Police municipale.

Mais, quitte à verbaliser les réfractaires, autant le faire complètement, sans ménagement ni passe-droit, non ?

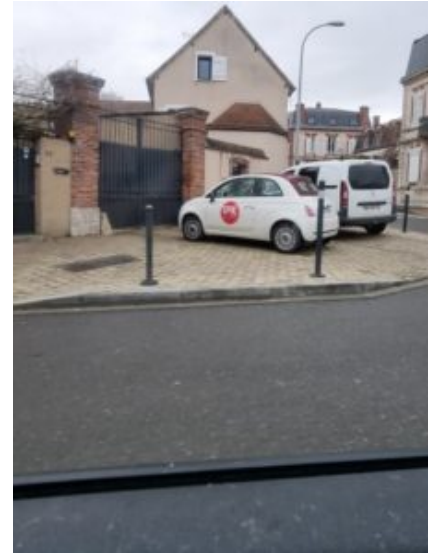
Or, ce qui nous dérangeant, c'est que parallèlement aux excès de vitesse « certains résidents » et « automobilistes » s'octroient le droit de stationner sur les trottoirs, face à la seule caméra de surveillance de la rue, du **CSU** (centre de surveillance urbain), mais qui surveille quoi et qui, juste . . . la sécurité et le bien être d'un Maire ?



Certainement pas les véhicules sur le trottoir, les mêmes que nous retrouvons en toute illégalité et tous les jours pavoisant en plein centre ville.

D'après nos constatations, ce sont des véhicules « dispensés

de tout », puisque ayant un lien direct avec la Mairie (...)



Plus besoin pour eux de coller la vignette de résident sur le pare-brise (la dernière datant de 2016) !

Certains tutoie et appellent même les Agents de la PM, par leur prénom ...

En résumé, si votre véhicule est identifié comme « **intouchable** », ou si il arbore un autocollant sur les portières, une cocarde d'avocat, ou encore « travaillant » pour la Ville/l'Agglo ou fait partie d'un Club financé par ces derniers, cela vous dispense de facto, de respecter la loi et vous êtes immunisés d'office contre les problèmes, réservés à Monsieur et Madame tout le Monde.

Dans ces conditions, peut-on encore parler d'égalité, peut-être . . . ? mais certainement pas de justice.

Martine Leroy

https://mediachartres.fr/wp-content/uploads/2021/06/20210220_154144.mp4

La dernière pierre !

Les Chartrains peuvent constater actuellement, les semblants d'embellissements



des vestiges de la **porte Guillaume**.

Un acte considéré par certains dans leurs colonnes, comme l'événement de l'année ?

MédiaChartres reste plus réservé et pragmatique.

N'oublions pas que **Chartres** à une certaine époque, avait la noble ambition de reconstruire à l'identique (avec un chantier école), l'un des fleurons des monuments de la Ville.

Déjà 10 ans ! Ou en serait le chantier aujourd'hui ?



L'encre avait alors coulé à flot, comme les promesses ... qui ont fait place à l'amnésie et à d'autres « légions » de priorités d'investissements (...)

Aujourd'hui, les ambitions ont été réduites à l'aménagement d'un « **bronzarium** », simple petit jardin paysagé (avec fondation en béton) quand même ! et de 2 pauvres bancs qui déprimaient au fond d'un hangar.

Notons, la fermeture du **Bar-tabac-journaux** (les touristes sont désormais priés d'apporter les boissons) et surtout, de faire très attention ou ils pausent les pieds, pas sur que les dépliants de l'Office du tourisme de la Ville, abordent ses sujets ?

MédiaChartres, suggère de placé à présent, la « première » (et dernière pierre) en bonne place au Musée des promesses non-tenues, en compagnie des autres nombreux chef-œuvres de même type.

Yves
Dubois

